

“Les discriminations raciales structurelles restent un problème”

Entretien Tom Guillaume et Annick Hovine

En 2019, Unia a reçu 8 478 signalements relatifs à des faits présumés de discrimination, ressort-il du rapport annuel du service public indépendant de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité des chances, qui est publié ce lundi. Pas moins de 25, 8 % concernent une prétendue race, la couleur de peau, la nationalité, l'ascendance (juive) ou l'origine (nationale ou ethnique).

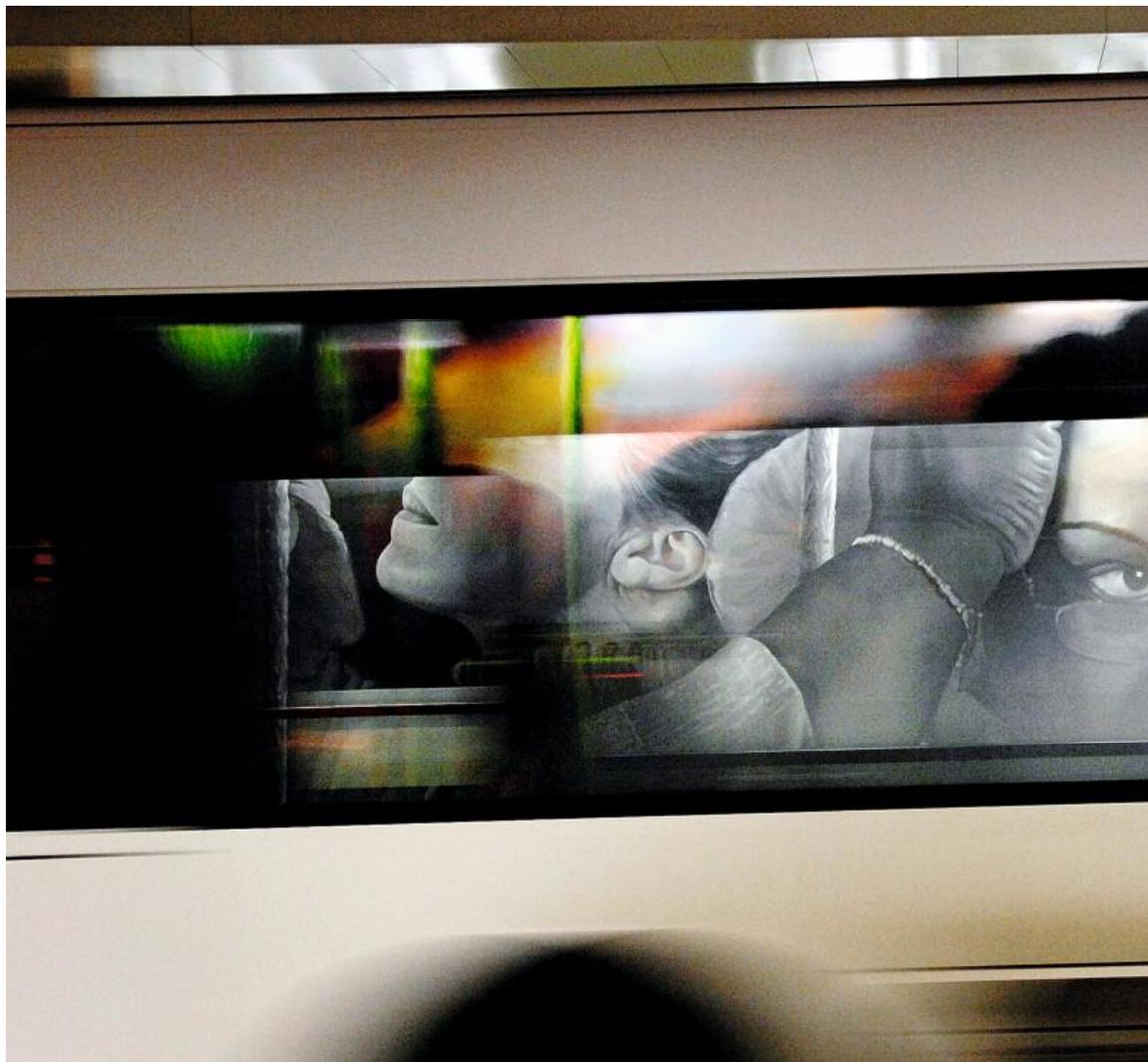
“Depuis toujours, un quart au moins des dossiers qu'on ouvre sont liés à ces critères dits raciaux. Pour moi, c'est l'illustration que la question du racisme reste un problème d'actualité”, commente Patrick Charlier, codirecteur d'Unia. “On reste saisis de ces questions-là de manière importante.”

Le rapport 2019 d'Unia montre que les discriminations liées à des critères dits raciaux sont marquées dans le secteur des biens et services, surtout dans le logement mais aussi dans les transports publics. “En chiffres absolus, cela ne semble pas énorme, mais chaque fois cela m'étonne. On n' imagine pas le nombre de dossiers de chauffeurs de bus qui refusent de s'arrêter quand c'est un Noir ou une femme portant un foulard qui se trouve à l'arrêt. J'ai peine à le dire mais c'est souvent De Lijn.” Les signalements concernent, quasi dans la même proportion, les médias (la haine sur les réseaux sociaux) et les problèmes en matière d'emploi.

“On est partis pour 70 à 80 ans...”

L'indignation et les manifestations suite à la mort de George Floyd remettent en avant la question des discriminations raciales structurelles et systémiques, souligne le directeur d'Unia. “Il y a dans notre société une sorte de consensus pour condamner le racisme en général et les comportements individuels de racisme. Si quelqu'un se fait agresser sur base de sa couleur de peau, il y a peu de monde dans le spectre politique, associatif ou autre qui va l'accepter ou le justifier. À tel point que même le Vlaams Belang se défend d'être raciste”, pointe Patrick Charlier. “Il y a une stigmatisation de cette qualification.” Mais admettre qu'il existe des situations de racisme individuel, ce n'est pas reconnaître le caractère systémique et structurel du problème, insiste le responsable d'Unia.

La quatrième édition du monitoring socio-économique (2019) montre ainsi la situation des personnes d'origine africaine sur le marché de l'emploi. On constate d'abord qu'elles sont surdiplômées par rapport à l'ensemble de la population. “En début de carrière, entre 25 et 30 ans, il y a un pic d'intérim pour toutes les catégories et toutes les origines, et puis, très vite, cela descend. Pour les personnes d'origine africaine, par contre, la courbe est beaucoup plus lente pour sortir de cette situation



Un bus De Lijn passe devant des affiches à la gare du Nord à Bruxelles : certains chauffeurs ne s'arrêtent pas quand c'est

d'emploi plus précaire.” Depuis la première photographie de la population active, en 2004, on constate une légère amélioration. “Mais, si on laisse aller les choses, on est partis pour 70 à 80 ans avant d'arriver à l'égalité!”

La N-VA, Alain Destexhe...

Le rattrapage est très lent par rapport aux personnes d'origine “belgo-belge”. “C'est la raison pour laquelle nous plaillons pour la mise en place d'actions positives en matière d'emploi. Les tests de situation ont commencé à Bruxelles et au niveau fédéral. La Région wallonne veut aussi les mettre en place. En 2007, quand la loi antidiscriminations a été adoptée, le terme était tabou.”

La Flandre semble pourtant renâcler : le gouver-

nement vient de refuser d'intégrer les “tests pratiques” dans un accord visant à lutter contre les discriminations sur le marché du travail et du logement. “Mais il y a des villes en Flandre comme Gand ou Malines qui mènent une politique très déterminée contre la discrimination au logement, avec des tests de situation”, fait observer Patrick Charlier. “Les commissions Logement et Égalité des chances du Parlement wallon sont même allées faire une visite à Gand pour voir comment cela fonctionne!”

Le monitoring socio-économique montre en tout cas que l'organisation du marché du travail génère et reproduit les inégalités. “Je préfère parler de discriminations raciales systémiques ou structurelles que de racisme, un mot assez fort qui suppose un caractère intentionnel. Il y a peut-être un refus de